

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

**Direction départementale
des territoires**
Service aménagement, risques
Cellule planification

Affaire suivie par Marie Agnès Lafont
tél. : 04 50 33 77 13
marie-agnes.lafont@haute-savoie.gouv.fr

**Commission départementale de préservation des espaces
naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF)**
Consultation écrite
du 03/12/2018 au 19/12/2018

**Avis sur le projet de réduction d'une zone naturelle
pour création du groupe scolaire de Crêt Tonniaz,
Thonon-Agglomération – commune d'Allinges,
au titre de l'article L.153-17 du code de l'urbanisme**

Vu le projet de déclaration de projet notifié et réceptionné le 29/11/2018,
Vu le rapport d'instruction de la DDT adressé par courrier électronique, le 03/12/2018, aux membres de
la CDPENAF,
Vu les réponses reçues entre le 03/12/2018 et le 19/12/2018 suite à la consultation écrite,

Considérant l'avis favorable de la chambre d'Agriculture des Savoies,
Considérant la non-opposition de l'INAO qui indique qu'il n'y a pas d'incidence directe sur les AOP et
IGP concernées,
Considérant que le projet n'appelle pas d'observations particulières de la part de la Fédération des
chasseurs de Haute-Savoie,
Considérant la non-opposition du responsable foncier des Jeunes Agriculteurs de la Haute-Savoie,
Considérant la non-opposition du syndicat départemental de la propriété Privée Rurale 74

A l'unanimité des réponses obtenues dans le délai imparti,

La CDPENAF émet un avis favorable.

Le directeur départemental des territoires


Francis CHARPENTIER